



Réunion plénière du Comité de quartier Longdoz-Boverie, mardi 21 février 2023

Personnes présentes : M^{me} Monique Brichard, M. Jean Coumans, M. Olivier Dheur, M^{me} Sophie Dulieu, M^{me} Madelène Dupont, M. Serge Floëge, M^{me} Marie-Christine Gengoux, M. Abdelkebir Hajaoui, M^{me} Geurts Murielle, M. Jean Jamar, M^{me} Valérie Janssen, M. William Malherbe, M^{me} Anne-Marie Meunier/ Esquet, M. Vincent Philippart, M. Nestor Streel M^{me} Stéphanie Thielen,

Personnes excusées : M. Charles Bougard, M. Yves Demeuse, M^{me} Lou Pipers, M^{me} Marie-Louise Verlaine et M^{me} Anne-Marie Veithen.

Notre invitée : M^{me} Marie-Christine Gengoux

Nos hôtes : M^{me} Sophie Dulieu et M. Abdelkebir Hajaoui

Rédaction PV : Olivier Dheur

1) Présentation de la Résidence Franki par nos hôtes

Vulpia a un parc de quarante maisons de repos en Belgique

Avec la construction du nouveau bâtiment la Résidence est passée de 128 lits à 195 lits. Cela a pu se faire en intégrant la Résidence Quentin qui avait fermé place Xavier Neujean. La Résidence Franki, arrivée en 2014 dans le quartier, avait été constituée grâce à l'union de trois maisons de repos : « Les Mésanges » à Embourg, « Saint-Christophe » au centre de Liège et la « Résidence d'Artois ».

La Résidence est structurée par niveau afin que chaque niveau soit autonome. Il n'y a donc pas de salle où tout le monde est regroupé. La salle à manger du rez-de-chaussée est par exemple pour vingt résidents (qui ont Alzheimer). D'une manière générale, cependant, toutes les pathologies sont mélangées et l'on rencontre un peu de toutes à chaque étage et donc à la salle à manger.

Le prix d'une chambre à la Résidence Franki varie de 72 à 76 euros par jour. Si l'on ajoute les différents frais, comme les médicaments, il faut tabler sur un budget mensuel d'à peu près 2400 euros. Cela implique d'avoir une bonne pension, d'être aidé ou d'avoir vendu ses biens avant de s'installer en maison de repos.

Il y a maintenant seize résidences-services. Il y en avait dix-huit, mais deux ont été sacrifiées pour réaliser la jonction entre le nouveau bâtiment et l'ancien (Franki 1 et Franki 2).

Il peut y avoir des échanges avec la Résidence située à la Chartreuse, mais ils sont rares. En théorie, le personnel est engagé par Vulpia Wallonie et peut être placé n'importe où. En pratique, cependant, les maisons sont auto-suffisantes.

La Résidence a différents projets en cours : un projet intergénérationnel avec l'école « Robert Basseur » et un projet avec l'école communale « Basse-Wez ».

2) Notre invitée

Marie-Christine Gengoux vient nous présenter son livre « La plume du violon », publié à compte d'auteur et tiré de son expérience d'écrivain public à la prison de Lantin. Le titre fait référence au nom de la prison en argot : le violon ainsi qu'à l'attribut de l'écrivain : la plume.

Pour ceux qui n'ont pu venir à notre réunion, Marie-Christine présentera à nouveau son livre lors de l'inauguration de la nouvelle bibliothèque des Chiroux, bâtiment B3. Il y aura un événement autour des écrivains publics.

Marie-Christine a suivi une formation d'écrivain public en 2002 et c'est en tant qu'écrivain public qu'elle se rend à la prison de Lantin. Il y avait bien un détenu qui effectuait la tâche d'écrire pour les autres, mais prendre une personne ayant suivi une formation spécifique était le gage d'un travail plus professionnel.

Elle a travaillé pendant douze ans à la prison de Lantin et n'a jamais eu de problème avec les détenus. Elle a notamment travaillé dans l'annexe psychiatrique. Tout le monde a droit à avoir accès à un écrivain public.

Deux fois par semaine, elle a tenu une permanence de 18 heures à vingt et une heures, en consacrant entre quinze et vingt minutes à chaque détenu qui se présentait. En moyenne, il y avait quatre personnes par permanence de trois heures. Une de ces permanences se tenait à la maison d'arrêt (pour les personnes arrêtées mais pas encore jugées ou personnes avec courte peine), l'autre se tenant à la maison de peine.

Elle a écrit des lettres de tout type : lettre à un propriétaire, lettre à une administration, lettre de condoléances, lettre à la Fondation Prince Laurent afin qu'elle s'occupe d'un chien le temps que le maître sorte de prison, lettre à un fils pour expliquer d'où il vient et qui sont ses parents car le père a été incarcéré alors que le fils n'était pas encore né...

La prison a aussi proposé aux détenus des ateliers d'écriture animés par Marie-Christine. Des œuvres réalisées dans le cadre de cet atelier sont proposées dans l'ouvrage qu'elle vient d'éditer.

D'une manière générale, il y a eu trentaine de permanence en régions liégeoise et hutoise et le métier est en augmentation. Il faut savoir qu'une personne sur dix ne sait ni lire ni écrire.

3) Informations diverses

- mercredi 22 février, projection du film de Thierry Michel à la Villa Consulaire en présence du réalisateur (et résident du quartier).

- mercredi 22 février à 19h30, soirée de lancement de la saison des «Incroyables comestibles»/ «Permis de végétaliser» au Beau-Mur

- La Ville de Liège nous a transmis les résultats de son enquête auprès des comités de quartier. Résultats : nous nous situons dans la moyenne pour beaucoup de choses.

Un comité de quartier type se compose de trois à vingt membres, tient sa réunion de bureau une fois par mois, sa réunion plénière une fois par trimestre et son assemblée générale une fois par an. Les thèmes les plus abordés sont la mobilité, les fêtes de quartier, l'environnement et la propreté.

Les comités de quartier trouvent que la « Charte des comités de quartier » reflète bien leur mission.

- nouveau service de voitures partagées à Liège : Poppy

- nouveau vélo de production liégeoise : Hufla

- Monsieur Coumans nous signale que « Opération Thermos » pourrait s'installer en la salle de la Villette, ce qui entraînerait le départ du concierge, après qu'on a déjà demandé aux scouts de partir. Il y devrait donc y avoir dans le quartier un afflux très important de personnes venant chercher de la nourriture en cours de journée.

Informations complémentaires envoyées par M^{me} Monique Brichard sur ce sujet :

Lors de la réunion du 21, il a été question par M. Couman d'un éventuel transfert vers le 38 rue Villette des activités de l'opération THERMOS. Sur base des infos Internet, il s'agirait d'un abri de nuit de 24 places actuellement rue Chevaufosse et d'une cantine actuellement sise rue Volière. Pour autant que j'aie compris, il s'agirait de la cantine ?

On y sert de la soupe, des sandwiches, du café et un dessert chaque jour en hiver de 18 à 21h00 et le dimanche midi en été. Les denrées viennent d'une Banque Alimentaire et de dons des commerçants.

photos, parmi d'autres, de Marie-Christine Gengoux.

